

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 13/2025

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le trois juin deux mille vingt-cinq, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Adrien Carret, Jean-Claude Desbat, Ludovic Batteur, Maryline Trichard, Myriam Perrin, Damien Lamboley, Xavier Collonge.

Excusée : Mirabelle Rousset-Charensol

Jean-Claude DESBAT a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 mai 2025

OBJET : Produit des Amendes de Police.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de valider les opérations programmées relatives à la circulation routière.

Il explique que tous les ans, le président du conseil départemental sollicite les communes de moins de 10 000 habitants pour monter des dossiers de demandes d'aide au titre des amendes de police concernant les travaux réalisés pour la mise en place de plan de circulation, la création de parking, l'installation de signaux lumineux et de la signalisation horizontale, l'aménagement de carrefour ou les travaux commandés par les exigences de sécurité routière.

Afin de sécuriser la circulation dans le hameau du Chavel, un rétrécissement à l'essai a été mis en place et a donné entière satisfaction. Il est donc proposé de réaliser cet aménagement dont le coût est estimé à 5 800 € HT.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré **décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation d'un rétrécissement dans la rue du Chavel dont les travaux sont estimés à 5 800 HT.**

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Jean-Claude Desbat, the secretary of the meeting.

Date de télétransmission en préfecture : 05/06/2025 Date de publication sur le site Internet : 05/06/ 2025
